



**Rapport de la délégation parlementaire canadienne  
concernant sa participation à la réunion du Comité directeur  
et à la réunion intersessionnelle du Réseau des femmes  
parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la  
Francophonie (APF)**

**Section canadienne de l'Assemblée parlementaire  
de la Francophonie (APF)**

**Tanger, Maroc  
24 au 26 février 2016**

# Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne, qui a participé à la réunion intersessionnelle du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF),<sup>1</sup> tenue à Tanger (Maroc) du 23 au 26 février 2016, a l'honneur de présenter son rapport. Composée du **député Joël Lightbound**, président de la section canadienne et de la **députée Sylvie Boucher**, rapporteur au sein du Réseau, la délégation était accompagnée de madame Line Gravel, secrétaire administrative de la Section.

Dix-sept sections étaient représentées à ces rencontres. Les participants étaient au nombre de vingt-six, accompagnés par dix-sept membres de leur personnel.

## Les travaux du Comité directeur

La présidente du Réseau, madame Lydienne Epoube, députée du Cameroun, a ouvert les travaux en remerciant la représentante du Maroc, madame Saida Chaker Metalsi, pour son accueil chaleureux, et en accueillant les nouvelles membres du Comité directeur, dont madame **Sylvie Boucher**, députée du Canada.

Après avoir adopté le projet d'ordre du jour et le compte rendu de la réunion du Comité directeur du 7 juillet 2015, les participantes ont entendu la communication de la présidente, madame Lydienne Epoube.

Les rapporteuses ont ensuite présenté brièvement les nouveaux thèmes qu'elles souhaitent aborder en juillet 2016. Madame Gila Martow, députée de l'Ontario, présentera un rapport sur l'alphabétisation des femmes adultes, alors que madame Chantal Guittet, députée de la France, en présentera un sur les discriminations faites aux femmes en ce qui concerne la transmission de la propriété et de l'héritage. Enfin, **madame Sylvie Boucher**, du Canada, présentera un nouveau projet de rapport intitulé : *La violence faite aux femmes et aux filles*.

La réunion s'est terminée par l'adoption de l'ordre du jour de la réunion du Réseau des Femmes parlementaires.

## Les travaux du Réseau des Femmes parlementaires<sup>2</sup>

Les travaux du Réseau des Femmes se sont échelonnés sur deux jours et 26 députés de 17 pays y ont participé. Fait important à noter pour cette réunion, pour la première fois dans l'histoire du Réseau des Femmes parlementaires, deux délégués masculins, soit un représentant de la Suisse, monsieur Mathias Reynard, conseiller national et un représentant du Canada, monsieur **Joël Lightbound**, député, ont participé aux délibérations du Réseau en tant que membres à part entière. La présidente du Réseau, madame Lydienne Epoube, s'en est dite très heureuse et a félicité cette nouvelle

---

<sup>1</sup> Pour plus de détail sur l'APF, voir <http://apf.francophonie.org/-Presentation-.html>

<sup>2</sup> Pour plus de détail au sujet du Réseau des femmes parlementaires, voir <http://apf.francophonie.org/-Le-Reseau-des-femmes-8-.html>

génération d'hommes féministes. La présidente du Réseau a par la suite remercié madame Saida Chaker Metalssi, députée du Maroc, pour son accueil extraordinaire.

Après l'adoption du projet d'ordre du jour, les rapporteuses ont présenté à l'Assemblée les nouveaux thèmes qu'elles souhaitent aborder en juillet 2016. Comme devant le Comité directeur, madame Gila Martow, députée de l'Ontario, présentera un rapport sur l'alphabétisation des adultes, alors que madame Chantal Guittet, députée de la France, en présentera un sur la Transmission de nom, de la nationalité et des biens.

**Madame Sylvie Boucher** du Canada a pour sa part présenté un nouveau projet de rapport sur *La violence faite aux femmes et aux filles*. **Madame Boucher** a proposé un nouveau projet de rapport lié spécifiquement à l'une des cibles contenues dans l'ODD 5<sup>3</sup> soit celle visant à « éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation ». Dans le cadre de ce rapport, elle se penchera sur une question qui ne reçoit pas toujours toute l'attention qu'elle mérite, soit la sensibilisation auprès des hommes au sujet de la violence faite aux femmes et aux filles. Une telle approche constitue un angle nouveau pour le Réseau et a été accueillie favorablement. **Monsieur Joël Lightbound** a également soulevé qu'il serait intéressant, au-delà de la question de la *sensibilisation*, que soit aussi étudié les impacts la *désensibilisation* des jeunes hommes en terme de violence faites aux femmes et aux filles, de par notamment une certaine culture populaire. La proposition de rapport de **Madame Sylvie Boucher** fut accueillie avec enthousiasme par l'assemblée.

La deuxième journée a été consacrée à une réflexion dédiée aux nouveaux objectifs de développement durable et à l'égalité entre les sexes. Les thèmes suivant ont été abordés :

- 1) ODD et droits des femmes : quels impacts?
- 2) Rôles des parlements face à ces objectifs;
- 3) Autonomisation des femmes : Droits aux ressources économiques;
- 4) Travail domestique non rémunéré et droits des femmes.

Les présentations se sont déroulées comme suit :

- 1) ODD et droits des femmes : quels impacts
- 2) Rôles des parlements face à ces objectifs

La présentation sur ces deux sujets a été faire par madame Ayshanie Labé, Représentante Résidente Adjointe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Eu égard à cette présentation, rappelons que le 25 septembre 2015, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies, ce sont 193 dirigeants qui ont adopté 17 objectifs de développement durable (ODD). Parmi ces 17 objectifs figure, tel que mentionné précédemment, l'objectif 5 intitulé « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ». Or, les parlements et les parlementaires ont

---

<sup>3</sup> Les leaders mondiaux ont adopté en septembre dernier de nouveaux « Objectifs de développement durable » (ODD) dans le cadre de l'Agenda du Programme de développement durable à l'horizon de 2030 des Nations-Unies.

un rôle crucial à jouer dans l'atteinte de ces objectifs, notamment en prenant l'initiative d'adapter leurs cadres juridiques nationaux à ces nouveaux objectifs. Cette présentation sur l'objectif 5 fut suivie par une période de questions-réponses avec les délégués.

### 3) Autonomisation des femmes : Droits aux ressources économiques

Trois présentations furent faites sur le sujet par madame Christina Robalo-Cordeiro, directrice du Bureau Maghreb de l'Agence universitaire de la Francophonie, madame Christiane Robichon, Présidente BPW France (Business and Professional Women Fédération française) et monsieur Nicholas Gravier, directeur associé d'Oxfam au Maroc. Les présentations ont été suivies par une période de questions-réponses avec les participants.

### 4) Travail domestique non rémunéré et droits des femmes

La présentation fut faite par madame Sarah Mantah, membre de Genre en action. La période de questions-réponses qui a suivi incluait la notion du « Care », la reconnaissance du travail domestique comme une question de droits humains et le cadre juridique par les législations internationales et nationales.

Grâce à sa participation à ces rencontres, la Section canadienne a atteint ses objectifs, soit de s'acquitter de ses obligations internationales, de présenter un projet de rapport ayant favorisé l'échange d'informations, d'entretenir des liens internationaux et de défendre ses intérêts. Qui plus est, l'approche de **Madame Sylvie Boucher** en vue de la préparation de son rapport concernant la violence faite aux femmes et aux filles de pair avec la présence de **Monsieur Joël Lightbound** - en tant que président de la Section canadienne et marquant également une première présence masculine au Réseau des femmes - ont permis de souligner l'importance d'inclure les hommes dans les luttes pour l'égalité femmes-hommes.

Respectueusement soumis,

Monsieur Joël Lightbound, député  
Section canadienne de  
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie  
(APF)

## Dépenses de voyage

<b>ASSOCIATION</b>	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
<b>ACTIVITÉ</b>	Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
<b>DESTINATION</b>	Tanger, Maroc
<b>DATES</b>	24 au 26 février 2016
<b>DÉLÉGATION</b>	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	Madame Sylvie Boucher Monsieur Joël Lightbound
PERSONNEL	Line Gravel, secrétaire d'association
<b>TRANSPORT</b>	<b>16 704, 44 \$</b>
<b>HÉBERGEMENT</b>	<b>4 304, 22 \$</b>
<b>HOSPITALITÉ</b>	<b>0, 00 \$</b>
<b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b>	<b>1 483, 32 \$</b>
<b>CADEAUX OFFICIELS</b>	<b>0, 00 \$</b>
<b>DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION</b>	<b>0, 00 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 491, 98 \$</b>